



**Auto-école du Pâtis**  
MOTO | PERMIS B/BEA | AAC | AM



Agrément: E210450060

## Enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage de l'examen du permis de conduire

### A. Les enjeux de la formation



L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent **indispensable pour les études, le travail ou les loisirs**. Rouler en sécurité est donc une nécessité

pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par **le renforcement de l'éducation et de la formation**. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à **se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader**, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. **Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.**

### B. Le déroulement de la formation

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes **objectifs sécuritaires** que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en **connaître les risques et les limites**. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera **à vos côtés pour vous guider et vous conseiller**. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.



### C. L'Épreuve Théorique Générale (Le code)

Pour passer l'épreuve du code, il faut être âgé d'au moins 17 ans ou 15 ans dans le cadre d'une formation en conduite accompagnée.

L'auto-école vous conseille de faire au moins **3 séries en dessous de 5 fautes** pour se présenter à l'examen du code.

L'élève devra s'inscrire par ses propres moyens à l'épreuve théorique générale dans les locaux de l'opérateur agréé de son choix (des liens sont disponibles sur le site de l'école de conduite afin de faciliter cette inscription) moyennant 30€.

Pour réussir l'épreuve théorique, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

### D. La formation pratique

La formation pratique débute après l'obtention du code et après une évaluation préalable des heures de conduite.

Afin de disposer de repères dans la formation pratique, quatre gilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Chaque compétence détaille les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

L'auto-école s'engage contractuellement à vous présenter à l'examen de conduite avec un enseignant de la conduite diplômé d'état **lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé.**

## E. Comment se déroule l'examen ?

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 18 ans ou 17 ans dans le cadre d'une formation en conduite accompagnée (AAC); il faut aussi avoir réussi l'examen théorique du code de la route. L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Cette épreuve dure **32 minutes** et a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- **réaliser un parcours** empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- **suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- **réaliser un freinage** pour s'arrêter avec précision et **réaliser une manœuvre** en marche arrière ;
- **procéder à la vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- **appliquer les règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- **adapter votre conduite** dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- **faire preuve de courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Le résultat sera communiqué dans un délai de 4 jours ouvrés par votre auto-école ou sur le site de la sécurité routière :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire#/step-connexion>

Un bilan de compétences sera téléchargeable et vous permettra, si vous êtes reçu, de conduire avec celui-ci durant 4 mois, pour vous laisser le temps de commander le titre définitif sur le site de L'A.N.T.S.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes								
<b>Appréhender la route</b>								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
<b>Sous-totaux</b>								
<b>Courtoisie</b>					+1			
<b>Total général</b>								

